

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL850

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 24

À l'alinéa 3, après le mot :

« aux »

insérer les mots :

« affectations prononcées dans les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.